



Préparation aux concours administratifs pour les agents publics

PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉ-REQUIS

Agents administratifs (fonctionnaires, contractuels) qui ont pour objectif de se présenter par exemple à l'un des concours suivants : Instituts Régionaux d'Administration, concours du MINEFI (Inspecteur des Finances Publiques, Douanes, DGCCRF), Attaché Territorial, Attaché d'administration hospitalière, Directeur d'Hôpital, concours d'entrée à l'Ecole Nationale Supérieure de la Sécurité Sociale (EN3S) etc.

La préparation est pleinement compatible avec l'activité professionnelle de l'agent (sous réserve de l'autorisation de son supérieur hiérarchique).

MODALITÉS D'ADMISSION

Sélection sur dossier par la commission pédagogique de l'IPAG

Les candidatures sont à effectuer sur le site de l'IPAG entre mars et mai : <http://ipag.unistra.fr>

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Rédiger une note de synthèse, avec ou sans propositions
- > Rédiger une composition (en droit, en économie, en culture générale et administrative)
- > Rédiger des réponses (pratique des QRC et QCM)
- > Rédiger un RAEP
- > Présenter une épreuve orale (présentation liminaire dans un entretien de motivation)
- > Gérer le temps et le stress (grâce aux galops d'essai et exercices pratiques)

PROGRAMME

- Droit public 64h :

- > Institutions administratives
- > Institutions européennes
- > Droit administratif

- Économie et gestion des ressources humaines 64h :

- > Finances publiques
- > Management public des ressources humaines
- > Économie générale

- Gouvernance publique et méthodologie administrative 43h :

- > Méthodologie de préparation aux concours administratifs (travailler sa culture administrative, son projet professionnel et son dossier RAEP)
- > Méthodologie et entraînement à l'épreuve de note (4h méthodologie et 4 entraînements)
- > Méthodologie et entraînement à l'épreuve orale (6h méthodologie et 2 oraux blancs)

Au cours de l'année, des galops d'essai sont organisés ainsi qu'un entraînement au grand oral.

MÉTHODES ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques utilisées sont adaptées aux concours : cours, exposés, entraînements spécifiques aux oraux sous forme de cours de techniques d'entretien et d'épreuves de conversation avec le jury...

Les enseignements sont dispensés par des universitaires et des professionnels.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Les cours ont lieu à l'IPAG, chaque vendredi de 14h à 20h, de Septembre à Juin

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

M. Mathieu ZEGGIATO, Maître de conférence associé à l'IPAG, Université de Strasbourg

PRÉPARATION AUX CONCOURS

Durée : 171 heures

En 2025/26

Référence : MSM25-0266A
du 05 septembre 2025
au 26 juin 2026

Tarif

1240 € Pour les agents des fonctions publiques territoriale et hospitalière
600 € Pour les agents de la fonction publique d'Etat

Lieu

Institut de Préparation à l'Administration Générale
7 rue de l'Ecarlate
CS 20024
67082 Strasbourg Cedex

Renseignements et inscriptions

Muriel SCHITTENHELM
Tél : 03 68 85 49 88
mshittenthelm@unistra.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.
Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.